



Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations

Indemnités de fonctions de la maire, des adjoints et des conseillers délégués - modification

DEL-2016-056

Numéro de la délibération : 2016/056

Nomenclature ACTES : Institutions et vie politique, exercice des mandats locaux

Information relative à l'environnement : non

Date de réunion du conseil : 18/04/2016

Date de convocation du conseil : 12/04/2016

Date d'affichage de la convocation : 12/04/2016

Début de la séance du conseil : 19 heures

Présidente de séance : Mme Christine LE STRAT

Secrétaire de séance : Mme Soizic PERRAULT

Étaient présents : M. Philippe AMOURETTE, M. Christophe BELLER, M. Loïc BURBAN, Mme Émilie CRAMET, Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS, M. Jean-Pierre DUPONT, Mme Chantal GASTINEAU, Mme Stéphanie GUÉGAN, Mme Annie GUILLEMOT, M. Michel GUILLEMOT, M. Georges-Yves GUILLOT, M. Michel JARNIGON, M. Hervé JESTIN, Mme Madeleine JOUANDET, Mme Elisabeth JOUNEAUX-PÉDRONO, Mme Laurence KERSUZAN, Mme Véronique LE BOURJOIS, Mme Emmanuelle LE BRIGAND, M. Daniel LE COUVIOUR, Mme Alexandra LE NY, Mme Christine LE STRAT, Mme Maryvonne LE TUTOUR, Mme Sylvie LEPLEUX, Mme Laurence LORANS, M. Yann LORCY, M. François-Denis MOUHAOU, M. Jacques PÉРАН, Mme Soizic PERRAULT, Mme Claudine RAULT, M. Eddy RENAULT, M. Eric SEGUET.

Étaient représentés : M. Laurent BAIRIOT par Mme Claudine RAULT, M. Alain PIERRE par M. Jacques PÉРАН

Indemnités de fonctions de la maire, des adjoints et des conseillers délégués - modification

Rapport de Yann LORCY

Le conseil municipal du 17 avril 2014 a voté les indemnités de fonctions selon la répartition suivante :

- Maire : 64,50 % de l'Indice Brut 1015 de la fonction publique
- Premier adjoint : 30 % de l'IB 1015
- Adjoint : 25 % de l'IB 1015
- Conseiller référent de quartier et à la vie associative : 6 % de l'IB 1015
- Conseiller référent de quartier: 3 % de l'IB 1015

Une nouvelle répartition est proposée dans le tableau ci dessous : elle concerne uniquement les indemnités allouées à la maire et au conseiller référent de quartier et à la vie associative, sans modification de l'enveloppe globale.

Fonctions	% de IB 1015	Indemnité brute mensuelle
Maire	55,5	2109,81
Premier adjoint	30	1 140,44
Adjoint (2 à 9)	25	950,37
1 Conseiller délégué	15	570,22
5 Conseillers délégués	3	114,04

Nous vous proposons :

- d'adopter le nouveau régime des indemnités de fonctions de la maire, des adjoints et des conseillers délégués tel que défini ci-dessus, avec effet à la date du 1er mai 2016.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Pontivy, le 19 avril 2016

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**

Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée au recueil des actes administratifs le :

Certifiée exécutoire

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**